

Aux membres de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel

Appel de candidatures

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Pierre-De Saurel a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 16 avril 2019, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir 5 postes d'administrateur. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale et avoir un domicile, résider ou travailler dans le territoire des groupes suivants :

- 3 postes pour le groupe A : administrateurs en provenance du groupe défini par les limites des villes de Saint-Joseph-de-Sorel et Sorel-Tracy;
- 1 poste pour le groupe B : administrateurs en provenance du groupe défini par les limites des municipalités de Massueville, Saint-Aimé, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Yamaska et Saint-Louis;
- 1 poste pour le groupe C (suffrage universel) : province du Québec.

De plus, le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- détenir des compétences en éducation, en technologie de l'information et avoir une connaissance approfondie des enjeux sociaux du milieu;
- 3 hommes et 2 femmes afin d'atteindre la parité au conseil;
- groupes d'âge : 3 personnes âgées de 18 à 34 ans, 2 personnes âgées de 50 à 64 ans;
- 1 représentant du secteur agricole serait un atout.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caissepierredesaurel

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire en vous présentant dans un établissement de la Caisse. La date limite pour déposer votre candidature est le 11 février 2019 avant la fermeture des centres de services selon l'horaire affiché à chaque endroit. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature à l'accueil de l'un de nos centres de services.

Nicolas Koltoukis, secrétaire
Conseil d'administration